

**Week-end 3 jours**

**Niveaux modéré et soutenu**



**Prix : 208 €**

+ covoiturage

## **Raquettes en Vall d'Aran**

**Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 janvier 2025**



Le Vall d'Aran est un formidable terrain pour pratiquer les raquettes. Sa neige abondante, ses vallées nombreuses et variées, ses espaces sauvages partiellement boisés, ses grands sommets majestueux nous attendent.

Nous partirons à la découverte de cette nature généreuse sous ses différents aspects : une petite et ancienne vallée thermale, un grand vallon autrefois fréquenté des seuls éleveurs, des belvédères surplombant la Pla de Beret avec vues panoramiques sur les massifs pyrénéens.

Notre hébergement, le refuge de Montgarri jouxtant une église romane typique, a pour écrin la vallée de La Noguera Pallasta (cf. photo).

\*\*\*   \*\*\*   \*\*\*   \*\*\*

**Programme :** (avec distances et dénivelées approximatives)

Vendredi 10/01 : village de Tredos (1340m), vallée d'Aiguamog, cabana de Botet (1650m) et retour.  
>7-9kms, D+200-350m.

Puis, Parking de Beret (1840m), Refuge de Montgarri (1650m) >5kms, D-190m.

Samedi 11/01 : Refuge de Montgarri, vallée de La Noguera Pallastra, pont de Mongosso et cascade de Raspamala, retour refuge de Montgarri.  
>11-14,5kms, D+ 200-230m.

Dimanche 12/01 : Cabana de Paros, Colhada et lacs de Closos (2200m), Tuc deth Mieï (2257m), parking.  
>9-13kms, D+400-780m, D-100-590m.

**Ce programme pourra être modifié en cas de force majeure, d'impératifs sécuritaires ou de capacité des participants.**

**Niveaux modéré et soutenu** : Une très bonne condition physique est requise pour enchaîner 3 jours de raquettes. Les descentes et montées peuvent se révéler exigeantes dans la neige. L'itinéraire du troisième jour se fait en partie hors pistes.

**Hébergement** : refuge de Montgarri en dortoir.

**A emporter** : sac à dos de 30-40 l comprenant drap de couchage, vêtements de rechange et affaires de toilettes avec serviette, petite pharmacie personnelle, eau (1,5 à 2 litres / j), pique-nique. Vêtements adaptés à la pratique de la rando en montagne enneigée, bâtons à large rondelle, protection contre le froid et le vent (gants épais, cagoule, bonnet, baume à lèvres), le soleil (crème, lunettes, masque), guêtres. Chaussures à tige haute de préférence semi-rigides. Raquettes à neige réglées (possibilité de location : se renseigner au secrétariat du club). Espèces pour les dépenses sur place (sympa le pot pris en commun en fin de journée au refuge !).

**Transport** : covoiturage.

**Départ le vendredi 10 janvier à 7h00** du parking des Crêtes à Jolimont en tenue de rando avec le pique-nique de midi (rdv à 6h45). **Retour le dimanche 12 janvier vers 20H**

**Encadrement** : Jacques Delon et André Simonetti.

**Groupe** : 18 participants (hors encadrants).

**Prix : 208 euros à payer à l'inscription.** Etalement possible : 108€ à l'inscription et chèque de 100€ à remettre à l'inscription encaissé le 05/01/2025 ou restitué contre paiement par CB.

**> Il comprend :**

- L'hébergement en 1/2 pension,
- L'encadrement par des animateurs bénévoles brevetés montagne.

**> Il ne comprend pas :**

- Les pique-niques ; ceux des samedi et dimanche peuvent être commandés à l'inscription (14€ pièce),
- Les boissons, les dépenses personnelles,
- Le covoiturage (**35-45€/pers**),
- L'assurance annulation,
- La location de raquettes.

**Formalités :**

- Carte d'adhérent au PyC, carte d'identité, carte européenne d'assurance maladie.

**Date limite d'inscription : 20 décembre 2024**



### ATTENTION

Ce séjour est réservé aux adhérents à jour de leur cotisation, ayant effectué au minimum une sortie à la journée avec le Pyrénées Club.

L'inscription à ce séjour est soumise à l'acceptation de la présente fiche technique et des conditions générales de vente du Pyrénées Club, en particulier :

**Désistement** : en cas de désistement, dans tous les cas 15€ seront retenus pour les frais de dossier par le Pyrénées Club. Le solde ne sera remboursé que si la place est revendue à un adhérent inscrit sur la liste d'attente.

**Annulation par le PyC** : le Pyrénées Club se réserve le droit d'annuler le séjour si le nombre minimum d'inscriptions n'est pas atteint. Les sommes versées sont alors intégralement remboursées.

Association Pyrénées Club de France, 8 rue de la Colombette 31000 Toulouse  
Immatriculation n°IM094120001 de la Chambre des associations (CDA) 94100 Saint-Maur-des-Fossés  
Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit & Caution, 8/10 rue d'Astorg 75008 Paris  
Assurance RCP MAIF, 200 avenue Salvador Allende 79000 Niort.